

Les puits  
d'installation  
ou gaines  
techniques

# Le détail

# fait la différence

5<sup>e</sup> partie

**V**oici une approche de quelques détails techniques qui vous permettront d'éviter des erreurs qui peuvent avoir des conséquences.

### Définition

En principe les puits d'installation ou gaines techniques peuvent être soit verticalement soit horizontalement, elles ont plusieurs buts et le plus simple est de venir cacher les tubes, conduits et autres éléments techniques qui traversent les étages.

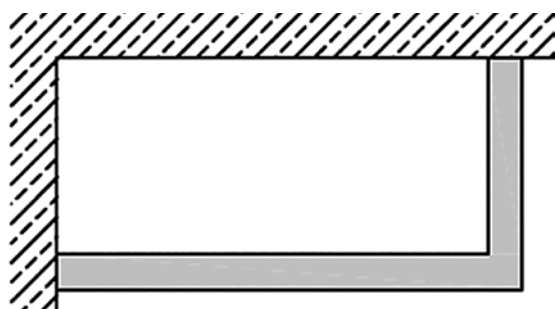
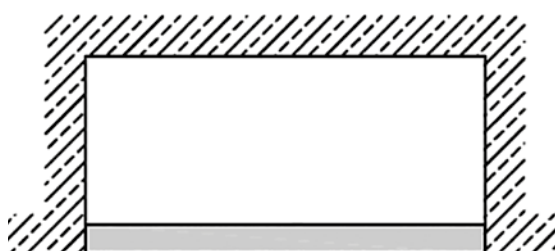
Elles ont plusieurs buts et le plus simple est de venir cacher les tubes, conduits et autres éléments techniques qui traversent les étages.



►►► **Spécificités**

La destination finale des locaux et l'importance des normes sont à prendre en considération lors du choix de la structure de montage et des parements choisis.

Effectivement, nous aurons certainement à respecter une ou plusieurs contraintes dans l'analyse de la typologie de revêtement.

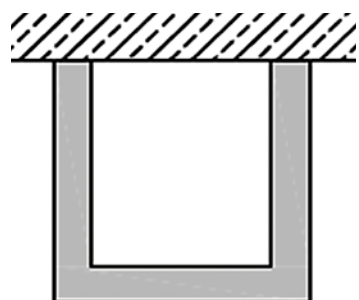


Si la seule contrainte est l'esthétique, alors une simple plaque de plâtre cartonné posé en angle ou en caisson, devant l'élément à cacher, fera l'affaire.

Cependant, si nous devons respecter des prescriptions AEAI et/ou phoniques, là le concept se complique un peu.

Nous allons aborder le concept pour les murs et il faut savoir que les gaines techniques au plafond doivent répondre aux mêmes exigences.

Ces puits d'installation peuvent être directement les espaces d'installation des réservoirs de WC et autres éléments suspendus et raccordés et doivent être compartimentés ou floqués.



Si c'est le cas, il faut prévoir les renforts nécessaires à l'installation de WC suspendus, lavabos, robinetterie, etc.

**L'isolation**

Il est nécessaire de connaître les normes feu (AEAI) ou phonique (dB) demandés.

Certains produits peuvent vous donner le cumul de plusieurs propriétés. Il est possible de demander en tout temps conseil à votre fabricant qui saura vous diriger sur le bon produit.

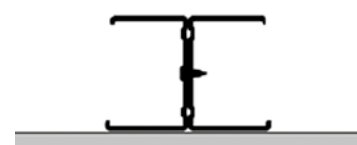
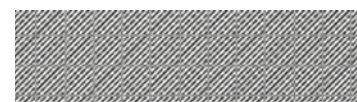
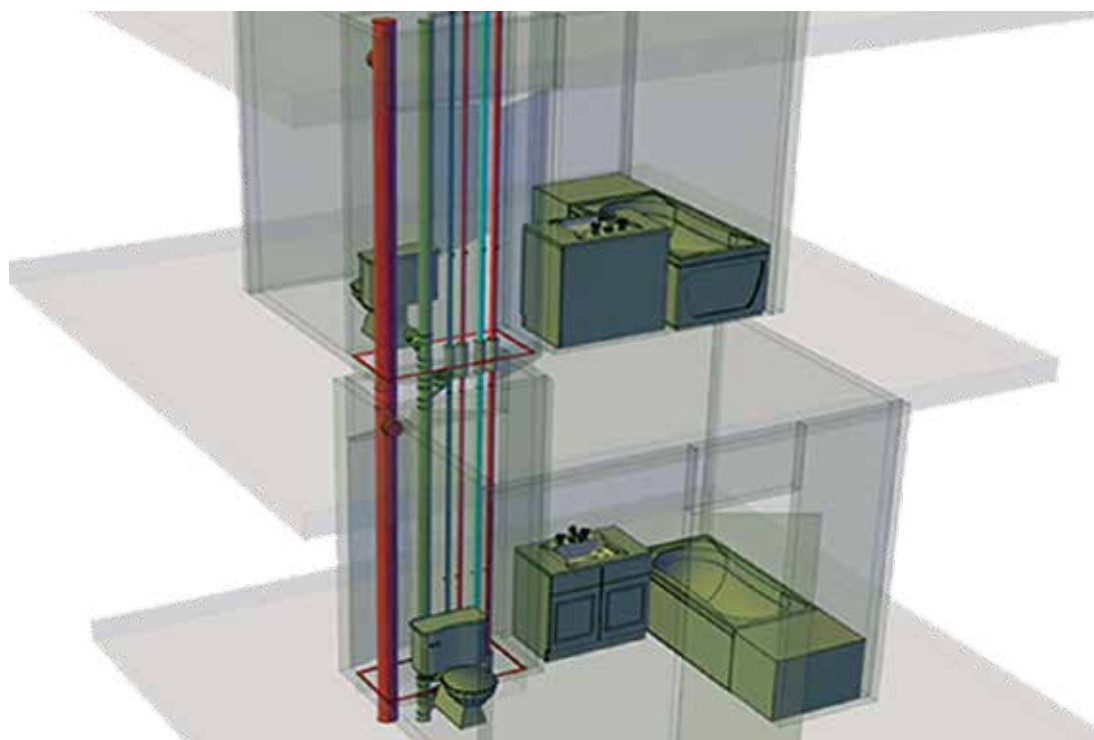
**Le parement**

Il est possible de faire de multiples choix parmi lesquels les carreaux massifs, les plaques de plâtre cartonnées soient résistants au feu et/ou imprégnés.

Une tendance actuelle est aussi de commander directement des éléments préfabriqués en angle ou à 3 faces.

**Gaine d'installation verticale en plâtre cartonné ou carreau massif sur ossature**

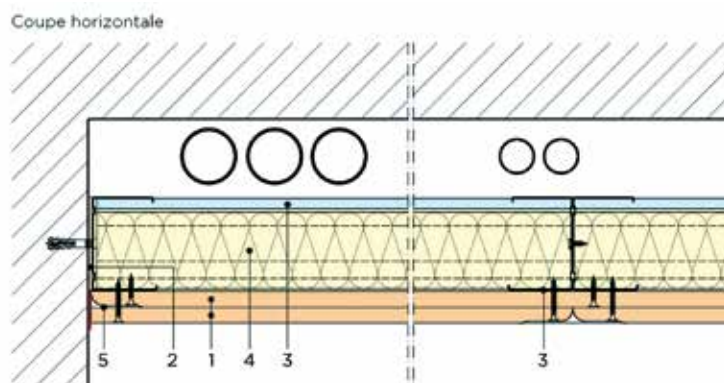
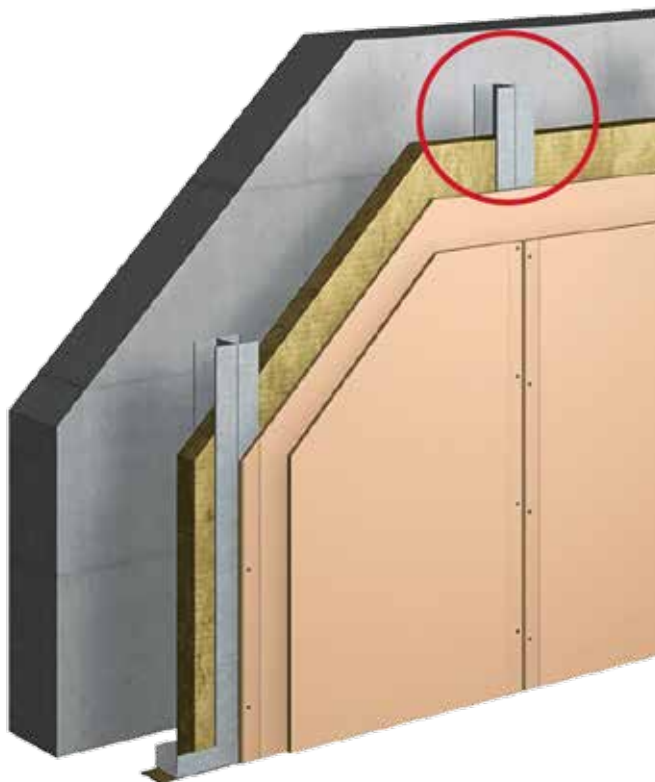
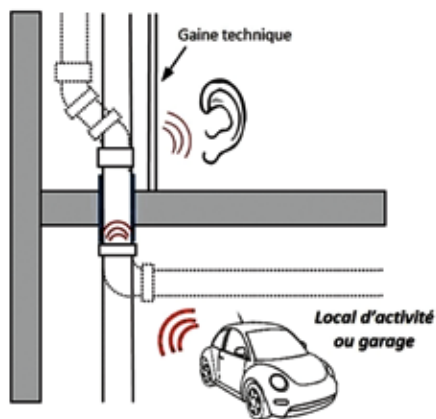
Pour la partie phonique, il y a lieu de penser aux transmissions des bruits dans tous les sens. Ce système avec CW50/50 et 2 plaques antifeu de 15 mm répondent aux normes EI60 et donnent une résistance de 37 dB



*Profils montés « dos à dos » permettant à l'isolation de tenir à l'intérieur du profil à gauche et droite.*

Il est important que tous les joints de plaques et raccords soient remplis à chaque couche avec une masse à jointoyer adéquate.

Nous pouvons retenir les bruits qui pourraient passer de la gaine technique vers les autres logements, mais aussi à ceux qui pourraient provenir d'autres éléments.



- 1) Parement
- 2) Bande d'étanchéité de raccord
- 3) Sous-construction
- 4) Isolation
- 5) Spatulage/Finissage

**Complément :  
Trappes de visite**

Il est régulièrement demandé de mettre une trappe de visite sur les gaines techniques pour pouvoir accéder aux éléments techniques qui s'y trouvent.

Ces trappes doivent répondre aux mêmes standards que le parement de la gaine (par exemple : feu) et sont des points faibles phoniques



**ÉTYMOLOGIE**

C'est bien dans le Livre des métiers d'Étienne Boileau paru en 1268 que les mots plâtre et plâtrier semblent apparaître aux lexicologues, soient respectivement notre terme plâtre avant qu'il soit refaçonné par une graphie savante au XV<sup>e</sup> siècle et le nom de l'artisan et/ou du fabricant de plâtre. Comme le verbe plâtrer attesté en 1160, signifiant « enduire de plâtre » leur est antérieur, il peut paraître acquis que plâtre provienne de l'aphérèse du mot emplâtre, signifiant un enduit à base de plâtre. Toutefois, le latin emplastrum, venu du grec emplastron, correspond aussi à un enduit alors que la signification la plus connue de l'ancien français emplâtre, présent dans le Livre des Rois, ouvrage médiéval en 1190, s'assimile à l'emplacement, l'endroit pour construire ou bâtir.

Le plâtre en ancien français ne désigne pas que le matériau cuit et broyé, préparé à l'emploi sur des surfaces diverses, des parois ou pour confectionner des formes massives, ainsi que le résultat consolidé et sec, il correspond aussi à un sol dallé, un dallage ou plancher.

Le terme d'activité plâtrerie, soit la plâtrerie, n'apparaît qu'en 1334 dans les actes normands. La plâtrière, mines ou installation de fabrication de plâtre, ne surgit qu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

Source: Wikipédia

